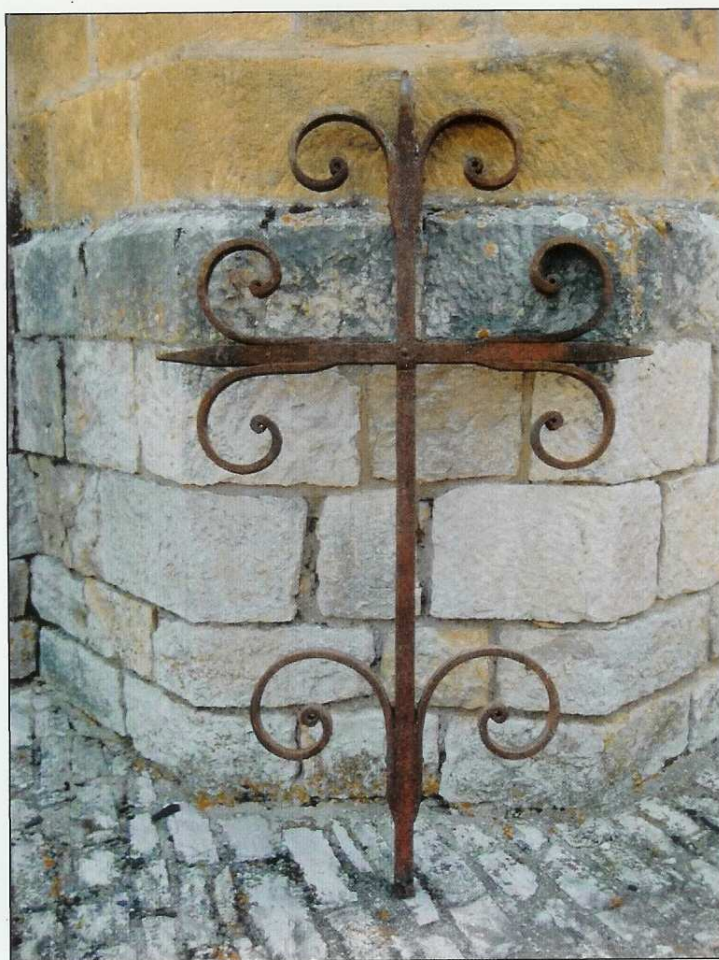




# *Le petit Baladin*

**Commune de BALADOU**



Ancienne croix de l'église de Baladou

**Juillet 2011**

**Bulletin municipal n°20**

## *Le mot du Maire*

Chères Baladines, chers Baladins

Cette fois ci dans le mot du maire en plus des quelques informations diverses, j'aimerais vous parler de la réforme territoriale qui est en train de se mettre en place et remettre en cause notre démocratie.

Pour vous peut être, cela ne vous inspire rien. Pourtant vous serez directement concernés dans la vie de tous les jours. Beaucoup d'élus sont contre cette réforme voulue par nos législateurs et votre conseil municipal en fait partie. Pour vous en expliquer en quelques mots les grandes lignes, les principaux points forts sont la suppression des conseillers régionaux et généraux remplacés par des conseillers territoriaux, donc à coup sûr l'éloignement des élus des concitoyens que nous sommes. La réforme porte aussi sur le regroupement des communautés de communes.

Depuis 1997 Baladou fait partie de la communauté de commune du Pays de Martel avec 10 autres communes ce qui nous permet de réaliser des services en commun (appelées compétences) comme par exemple l'entretien d'une partie des routes, le ramassage des ordures ménagères, ou bien l'accueil et le financement de la petite enfance de 0 à 3 ans. Nous réalisons ensemble à une échelle humaine sur un bassin de vie où bon nombre de nous travaillons, pratiquons nos loisirs et fréquentons nos écoles.

Le périmètre qui nous est proposé aujourd'hui compte 72 communes avec 45000 habitants de Gignac à Sousceyrac. Ce qui pose problème dans ce projet ce sont la gouvernance et les compétences car nous serons représentés, nous les petites communes, par un seul délégué communautaire sur un nombre de 99, donc nous ne pèserons pas bien lourd dans les décisions prises. Voilà pourquoi nous n'avons pas voulu répondre favorablement à un tel projet de réforme. Le risque de voir disparaître nos communes voire même notre département dans l'avenir nous inquiète fortement.

Ensuite je profite de cette page pour vous rappeler quelques règles communes à tous.

S'il est vrai que l'école est publique il n'en est pas moins interdit d'y pénétrer sans autorisation. A plusieurs reprises des ballons ont disparu de la cour. Je mets en garde les auteurs sur ces évènements ; s'ils devaient se reproduire je me verrais dans l'obligation de prévenir les parents.

Il existe également des lois sur les chemins communaux qu'ils soient entretenus ou non, ils appartiennent à la commune (donc à tous) aussi je vous demande de les respecter. Ces chemins sont une partie du patrimoine de Baladou, chacun a une histoire. Chacun de nous doit en prendre conscience, personne ne peut se les approprier, les fermer, ou encore les détruire comme on a pu le voir. La loi nous autorise à engager des poursuites judiciaires si cela n'était pas respecté et nous n'hésiterons pas à le faire.

Sur l'avancement du PLU nous sommes arrivés à la phase du zonage, la phase certainement la plus « intéressante ». En septembre aura lieu une réunion publique pour la présentation de la carte du zonage. Il faut bien comprendre que le PLU n'est pas figé pour des années et des années. Sur cette carte vous verrez les orientations du conseil municipal qui a pour objectif de développer le bourg, les hameaux comme Bazalgué, Pomié, mais également de combler « les dents creuses » dans certains endroits. Toutes les demandes sont prises en compte mais certaines ne seront pas retenues pour des raisons diverses comme les réseaux ou encore le manque de cohérence avec l'orientation du PLU.

Je vous souhaite à toutes et à tous un excellent été.

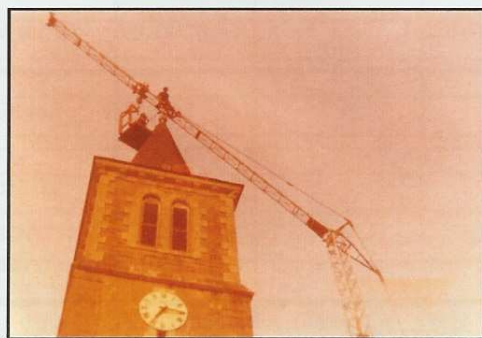
Jean Philippe Pageot

## Eglise

### Enlèvement de la croix



descente de la croix



Crédit photos : André Lestrade

La croix de l'église (photo de couverture) avait été placée sur le clochervers 1910. Cette croix de fer mesure 1m70 de haut pour une largeur de 1m. Son poids est considérable (55 kg).

Elle avait été forgée par Pierre Lasfargues, forgeron du Pigeon, né en 1874. Il était le grand-père de Mme Raujol.

En 1971, semble-t-il, la décision de l'enlèvement de cette croix a été prise : elle avait attiré la foudre plusieurs fois, mais surtout, elle penchait beaucoup et bien que le danger de chute soit minime, vu son axe de soutien dans le clocher, elle déformait la charpente et les infiltrations de pluie étaient importantes, menaçant de pourrir la structure. Elle a été découpée au chalumeau.

C'est l'entreprise Lestrade de Lacave qui réalisa ce travail périlleux. André Lestrade, qui nous a fourni ces photos était sur la grue (avec Georges Rollant).

### Travaux plâtrier



Un peu moins hauts, mais impressionnants tout de même, les travaux réalisés par Bernard Sarnel, enfant de Baladou, plâtrier à Gignac : il s'agissait de reprendre le plafond de la voûte qui s'était effondré en deux endroits. Une nacelle a été louée pour éviter des échafaudages importants. Ces travaux ont eu lieu en juin dernier. Un grand merci à M. Sarnel pour son savoir faire et sa qualité de travail.



**COMPTE RENDU FINANCIER 2010 de la Commune de BALADOU**
**I - La SECTION "FONCTIONNEMENT" 2010**
**BUDGET  
2011**
**VOTE**

	Crédits ouverts	Réalisations	Ecart	
	(prévisions budgétisées)	(opérations réalisées)		
<b>LES DEPENSES</b>				<b>LES DEPENSES</b>
Charges à caractère général	54 510,00	39 373,66	-15 136,34	55 209,66
Charges de personnel	68 968,00	62 028,37	-6 939,63	73 653,00
Autres charges de gestion courante	50 020,00	45 757,61	-4 262,39	42 339,48
<b>DEPENSES COURANTES</b>	<b>173 498,00</b>	<b>147 159,64</b>	<b>-26 338,36</b>	<b>171 202,14</b>
Charges financières	5 616,57	5 616,57	0,00	4 230,00
Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	
Dépenses imprévues	7 250,00	0,00	-7 250,00	3 810,00
<b>DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>186 364,57</b>	<b>152 776,21</b>	<b>-33 588,36</b>	<b>179 242,14</b>

**Virement à la section INVESTISSEMENT 85 919,17**
**74 290,78**

	Crédits ouverts	Réalisations	Ecart	
<b>LES RECETTES</b>				<b>LES RECETTES</b>
Produits des services, du domaine et ventes		676,18	676,18	3 796,00
Impôts et taxes	86 190,00	86 127,99	-62,01	84 843,00
Dotations et participations	91 742,00	94 585,87	2 843,87	92 398,00
Autres produits de gestion courante	16 000,00	16 670,73	670,73	16 004,00
<b>RECETTES DE GESTION COURANTE</b>	<b>193 932,00</b>	<b>198 060,77</b>	<b>4 128,77</b>	<b>197 041,00</b>
Produits financiers & exceptionnels	500,00	1 586,61	1 086,61	
<b>RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>194 432,00</b>	<b>199 647,38</b>	<b>5 215,38</b>	<b>197 041,00</b>

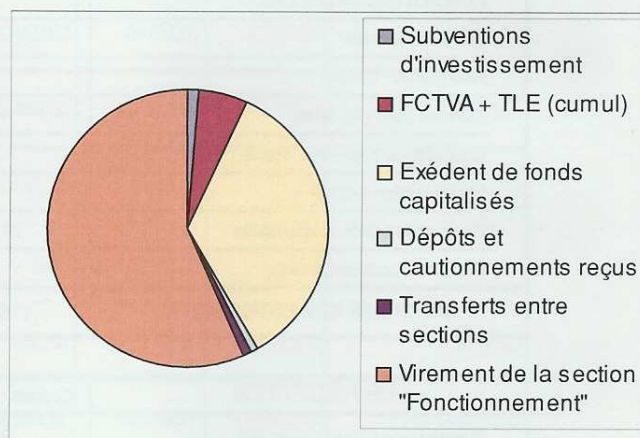
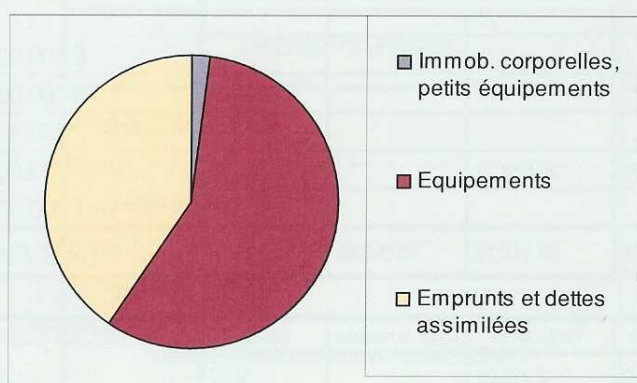
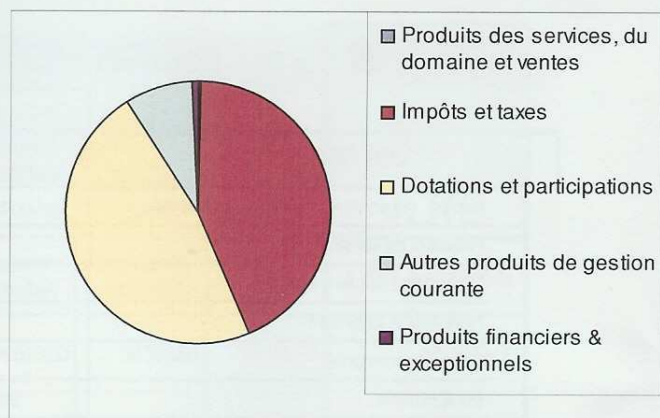
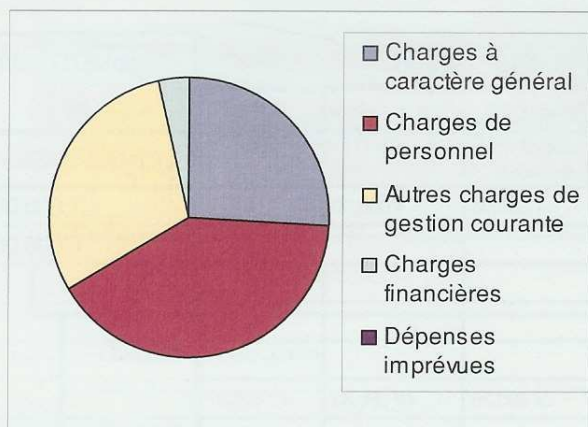
## II - La SECTION "INVESTISSEMENT" 2010

II - La SECTION "INVESTISSEMENT" 2010					Budget 2011 voté ( suite )
LES DEPENSES	Crédits ouverts (prévisions budgétisées)	Réalizations (opérations réalisées)	Rest. à réaliser	Ecart	LES DEPENSES
Immob. corporelles, petits équipements	1 562,50	1 058,08	1 000,00	-504,42	1 000,00
Réseaux de voirie					6 000,00
Logement bâtiment scolaire					
Rénovation logement					
Caveau communal					
Equipements	96 216,50	29 290,30	49 096,83	-17 829,37	
Multi service rural (études)					10 133,63
Réfection registre Etat Civil					200,00
Maison "Lestrade",					19 000,00
Adoucisseur d'eau					
Travaux salle des fêtes					8 100,00
Menuiseries bâtiments Mairie					15 000,00
Matériel informatique					7 070,46
Emprunts et dettes assimilées	21 204,51	20 563,74			17 703,80
Dépôts et cautionnements					1 000,00
<b>DEPENSES d'INVESTISSEMENT</b>	<b>118 983,51</b>	<b>50 912,12</b>	<b>50 096,83</b>	<b>-18 333,79</b>	<b>85 207,89</b>

LES RECETTES	Crédits ouverts	Titres émis	Rest. à réaliser	Ecart	LES RECETTES
Subventions d'investissement	2 225,00	2 225,00		0,00	
Fctva	5 800,00	5 985,77		185,77	4 659,11
T.L.E.	1 957,00	2 345,00		388,00	2 000,00
Exédent de fonds capitalisés	53 248,43	53 248,43		0,00	66 972,99
Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	897,85		-102,15	1 000,00
Produits de cession d'immobilisations	-500,00				
Transferts entre sections	1 758,00	1 758,00			1 258,00
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>65 488,43</b>	<b>66 460,05</b>	<b>0,00</b>	<b>471,62</b>	
Virement de la section "Fonctionnement"	85 919,17				74 290,78
<b>TOTAL</b>	<b>151 407,60</b>	<b>66 460,05</b>			<b>150 180,88</b>

## III - Le COMPTE ADMINISTRATIF (récapitulatif) 2010

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	ENSEMBLE		<b>TOTAL DU BUDGET 2011</b>
			Dép. ou déficit	Rec. ou excédent	
Résultats reportés(déficits)	-32 424,09	79 609,74	47 185,65		
Opérations de l'exercice (dépenses)	-50 912,12	-154 534,21	-205 446,33		
<b>TOTAL</b>	<b>-83 336,21</b>	<b>-74 924,47</b>	<b>-158 260,68</b>		
Résultats reportés (excédents)				0,00	
Excédents ou recettes (recettes)	66 460,05	279 257,12		345 717,17	264 450,03
<b>TOTAL</b>	<b>66 460,05</b>	<b>279 257,12</b>		<b>345 717,17</b>	
Résultat de clôture	-16 876,16	124 722,91		<b>107 846,75</b>	
Restes à réaliser	-50 096,83				
<b>TOTAL CUMULE</b>	<b>-66 972,99</b>	<b>124 722,91</b>	<b>0,00</b>	<b>57 749,92</b>	<b>264 450,03</b>
<b>EXCEDENT DE FINANCEMENT</b>				<b>57 749,92</b>	



## Subventions versées

Maternelle Saint Sozy	2 580
Maternelle Martel	7 615
Ecoles Souillac	1000
APE RPI Baladou Cuzance	920
Baladou Animation	200
Baladou Gym	200
Bouquet d'Argent	200
Comité des fêtes	200
APE Collège Martel	100
Ecole de Foot	200
US Souillac Handball	50
Association Entraide	100
Don du sang	50
Restaurants du Coeur	50
Amicale des Sapeurs Pompiers	200
ATESAT	180
Amis de la Maison de Retraite Martel	50
Association S.S.I.A.D.P.A.	150

## Travaux divers

### Travaux sur la départementale

Les travaux sur la départementale sont quasiment terminés ; restent le revêtement final et les marquages au sol .

### Chemin du Roucaillou

Après bon nombre d'ornières et de trous dans la procédure, le chemin est terminé. Etant devenu communautaire, il a été goudronné par la communauté de commune du pays de Martel.

### Chemin de Pomié

Le chemin de Pomié desservant les maisons vers le bois de Font Roumieu sera goudronné jusqu'aux habitations en début d'automne par l'entreprise Didier Bru de Pomié.

### Travaux salle des fêtes (fenêtres)

Quelques travaux ont été effectués à la salle des fêtes côté cuisine : les fenêtres et la porte donnant sur la route ont été remplacées car lors de fortes pluies l'eau avait tendance à s'inviter à l'intérieur. La bibliothèque a été dotée d'un volet électrique roulant afin de remplacer les rideaux existants qui ne pouvaient plus assumer leur rôle. C'est l'entreprise Asfaux de Saint Sozy qui a réalisé ces travaux.



### Salle des fêtes

La salle des fêtes aura droit aussi à de belles portes pour être en conformité avec la sécurité dès que nous aurons l'accord par les services de l'état car nous avons déposé un dossier de subvention à cet effet.

Comme pour la cuisine nous sommes preneurs de bonnes volontés pour un petit lifting de notre salle des fêtes : quelques travaux à la portée de tous, un peu de lambris à poser tout le tour et une bonne couche de peinture sur les murs histoire de ne plus voir s'effriter ceux-ci. Donc toutes bonnes volontés seront les bienvenues.

**Le weekend des 24 et 25 septembre a été retenu.**

Comme de bien entendu l'**apéro** et le **repas** seront offerts...

## Site internet

Le site de notre commune sera bientôt en ligne voici en avant-première la page d'accueil avec certainement quelques imperfections. Ce site sera pour vous et pour nous une autre forme de communication et d'information. Vous trouverez toute la vie de notre commune: les animations, les services, vos comptes rendus de conseil municipaux, ainsi que des liens pour vous permettre de télécharger des documents administratifs tel que certificats d'urbanismes, certificats de cessions de véhicules et bien d'autres choses.

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques quand vous naviguerez dessus afin que nous puissions l'améliorer.



## PLU

Le 11 mars 2011, une réunion publique a été organisée pour présenter le diagnostic et le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> étapes du PLU.

L'orientation choisie par la commune est de *Maitriser le développement de la commune tout en préservant la qualité de vie, l'activité agricole et les espaces naturels.*

Afin d'assurer un développement urbain équilibré et cohérent sur le territoire communal, il est proposé :

- de renforcer l'urbanisation du bourg et des hameaux principaux en maintenant dans leurs limites actuelles les hameaux de moindre densité,
- d'accompagner l'accueil de population par une mise à niveau des équipements,
- de protéger le patrimoine bâti et les unités architecturales,
- de préserver l'activité agricole et de protéger les zones naturelles et les paysages.

Un travail sur le zonage est actuellement en cours et une réunion publique sera programmée en septembre.

## Multiple rural

Suite au concours organisé par la commune en vue de choisir un architecte pour le Multiple rural, c'est Catherine Gallon, de Cuzance, qui a été retenue pour son projet faisant la part belle aux énergies renouvelables.

Il s'agira donc d'une construction neuve en lieu et place des ateliers Lestrade, comprenant un bar, un restaurant, une salle pour les jeunes (et les moins jeunes) et un point épicerie.

## Comité des fêtes

Lors de son assemblée générale, le 28 janvier dernier, le comité des fêtes a procédé au renouvellement du bureau de l'association. Il est maintenant composé de :

- François Leymarie – Président
- Daisy Lespinas – Vice-Présidente
- Francine Krupka – Secrétaire
- Dominique Lemoine – Secrétaire adjoint
- Chantal Delbonnel – Trésorière
- Isabelle Delvert – Trésorière adjointe



La soirée jeux de société a été la première animation de l'année, en mars, et a rassemblé les amateurs de jeux, de convivialité, et de bonne humeur. La soirée théâtre n'a pas pu se réaliser cette année, faute de trouver une date qui convienne à la troupe et à l'organisation. Mais cela n'est que partie remise ....

L'été 2011 est là et le comité prépare maintenant ses activités estivales. La fête du 15 août se déroulera cette année encore sur deux jours :

### dimanche 14 et lundi 15 août 2011.

La troupe du cirque équestre nous fait le plaisir de revenir s'installer au cœur du village pour une représentation chaque après-midi ; le traditionnel concours de pétanque se déroulera le lundi après-midi alors qu'une nouveauté se prépare, si les candidats sont au rendez-vous, pour le dimanche après-midi avec une « **course de boîtes à savons** » !

Concernant les soirées, celle du 14 août sera celle du repas concocté par le comité, suivi d'un bal musette avec **Michel Music** ; le 15 août, ce seront les grillades suivies d'un bal avec le groupe **Louxor**, groupe régional de pop-rock. Enfin, les feux d'artifice illumineront le ciel baladin aux alentours de minuit...



Mais vous aurez l'occasion de voir les membres du comité quelques jours avant la fête puisque les aubades les amèneront chez vous pousser la chansonnette ...

### les 30 et 31 juillet

nous sommes certains que vous leur réserverez le meilleur accueil !

Pour le bureau, la secrétaire,  
Francine KRUPKA.

## Baladou Animations

Nous étions 34 personnes au départ de Baladou (à l'arrivée aussi), pour aller voir le spectacle « La vie d'artiste » à L'Ange Bleu à Gauriaguet.

Après 2 heures de route, et quelques averses, une éclaircie ainsi qu'une aire de repos, nous invitèrent à faire une pause pipi, quelle bonne idée ! Nous primes un bien apprécié petit déjeuner : café, chocolat, thé, avec croissants et chocolatinas (tout ça préparé par l'association).

Remis en forme, nous sommes repartis vers L'Ange Bleu qui nous a accueillis à 11h30 dans une superbe salle, où nous étions environ 1200 personnes. Un bon repas nous fut servi à 12h30 et sur la scène, des musiciens et chanteurs nous firent chanter et danser jusqu'à 15h. Et là, le spectacle à commencé.

Décors supers, danseuses toutes faites dans le même moule, tantôt blondes, tantôt brunes et très gracieuses. Une chanteuse et deux chanteurs hors pair, nous ont charmés par leurs voix sublimes (le ténor n'a rien à envier à Mr Pavarotti). Et cela jusqu'à 17h.

Après le spectacle, très apprécié, nous sommes remontés dans notre car, à la recherche de notre hôtel. Passant le long des quais de la Garonne où se tenait la « Fête du Fleuve », nous avons vu de superbes voiliers (dont le Belem) et un monde fou, des bordelais et autres qui s'amusaient bien. Ils ont raison !

Dimanche matin, à 9h, nous partions à l'assaut du bon vin, en allant visiter une cave à Saint-Émilion. Intéressant et la dégustation aussi. Certains ont fait des achats, puis nous sommes repartis dans la ville à la recherche du restaurant où nous avons très bien mangé et bu du Saint-Émilion (c'est normal).

Nos forces revenues, nous avons attaqué la montée, plus que raide, pour atteindre le haut de la ville, où nous attendait une jeune guide, pour nous faire visiter les catacombes. La visite d'1h15 était très intéressante et notre guide super, bravo Cécile, nous reviendrons (peut-être). A 17h30, l'heure du retour, c'est parti, certains ont dormi, d'autres pas ! Jacques, notre chauffeur n'a pas dormi !...

Voilà un week-end que l'on n'oubliera pas.



### Vide grenier

Par une belle matinée ensoleillée, 34 exposants s'étaient installés sous les arbres de la Mairie et ont attendu patiemment l'arrivée des chineurs qui ne se sont pas bousculés. Il faisait tellement chaud que nous les comprenons.

Café, thé, chocolat et croissants ont été appréciés, ainsi que paëlla et pizza préparés par Daisy et Olivier.

Et notre exposition de peinture avait réuni de superbes tableaux, tous plus beaux les uns que les autres. Après le dépouillement du vote du public, il en est ressorti que la grande gagnante de ce concours national est Josette Rougié de Saint-Sozy. Et chez les plus

jeunes, pas de perdants, nos 5 petits peintres en herbes ont tous eu un lot. Mention un peu spéciale pour notre Thomas Lacroix de Baladou qui a concouru dans les deux catégories (primé au vote du public de l'exposition de peintures). Bravo à tous...

Ce fut une bien agréable journée, bien belle et bien chaude.

Nos exposants ne sont pas repartis beaucoup plus riches qu'en arrivant, mais ils feront mieux la prochaine fois !



Au revoir et à l'année 2012.

**Vous êtes invités à notre soirée dansante qui aura lieu le samedi 15 Octobre 2011.**

**Le 3 Décembre 2011**, tous ensemble, nous participerons au **Téléthon** annuel et nous espérons que vous apporterez des idées nouvelles, afin que nous puissions récolter le maximum d'euros pour aider les chercheurs à trouver les remèdes pour soigner nos p'tits mômes.

**Venez nombreux !**

Et pour terminer cette année 2011, nous aurons **notre réveillon** avec le repas préparé par Daisy et Olivier. Nous danserons jusqu'à l'aube (peut être même après...).

**Pensez à vous inscrire...**

## Association de Parents d'Élèves

L'année scolaire vient de se clôturer le Vendredi 1er Juillet sous le signe de la convivialité.

Vers 19h00 les parents avaient rendez-vous pour entendre leurs enfants reprendre les chants appris au cours de l'année pour l'évènement "Les écoles qui chantent".



Ensuite l'association des parents d'élèves a présenté une synthèse des manifestations et des recettes réalisées qui ont permis de financer bon nombre de sorties pédagogiques dans chacune des écoles : sortie neige au Lioran ainsi que la sortie au Bournat pour les CP/CE1 ; sortie au Château de Castelnau pour les CE2/CM1/CM2 ; enfin les 6 séances piscine et les 3 séances cinéma pour l'ensemble du RPI.



Tout le monde fut convié à partager une paëlla cuisinée par Daisy, suivie d'un buffet de desserts maison.

Cette soirée a été animée dans un esprit de partage et de bonne humeur.

Merci à tous et à toutes pour votre implication tout au long de l'année.

Nous vous donnons rendez vous en septembre pour l'élection de nouveau bureau à l'assemblée générale.

Nous espérons vous retrouver nombreux et pleins de nouvelles idées.

Très bonnes vacances d'été

Le bureau de l'APE.

## Bibliothèque

Bonjour à tous,

J'attends toujours plus de lecteurs dans notre bibliothèque.

L'année des scolaires se termine, les enfants sont heureux de venir chaque jeudi chercher un nouveau livre ; j'espère qu'à la rentrée, ils reviendront chaque semaine.

De plus, maintenant nous sommes deux, Mme Jeanne Hecht est venue se joindre à moi, donc lorsque je suis absente le samedi, elle me remplace.

Venez plus nombreux, c'est un petit instant agréable d'avoir votre visite.

Je vous dis à bientôt.

Danièle Brugue

## Baladou de 1914 à 1940

Tout paraissait calme dans nos communes rurales en ce début d'année 1914. Les quelques journaux hebdomadaires qui arrivaient dans nos campagnes et qui étaient la seule source d'informations relaient bien la tension qui régnait en Europe entre l'Allemagne et la France, mais personne ne pense que la guerre est imminente.

Le 3 août 1914 au matin, la nouvelle se répand comme une traînée de poudre : l'Allemagne a déclaré la guerre à notre pays !...Le lendemain, c'est la mobilisation générale : tous les hommes valides de 20 à 40 ans doivent rejoindre le dépôt indiqué sur leur livret militaire dans un délai très court (trois ou quatre jours).

A Baladou, comme d'ailleurs dans toutes les communes voisines, les cloches sonnent le tocsin toute la journée. Le maire tient permanence à la mairie pour recevoir et transmettre les « dépêches » (télégrammes) qui arrivent sans arrêt des services préfectoraux et militaires.

Le curé, dans son homélie, autorise les agriculteurs mobilisables à travailler le dimanche pour terminer les moissons avant leur départ.

Partout c'est la désolation, mais tout le monde a confiance. Les premiers mobilisés qui partent rejoindre leur dépôt plaisaient même en se donnant rendez-vous à ...Berlin ! Les semaines suivantes, c'est au tour des « territoriaux », c'est-à-dire des hommes de 40 à 50 ans, d'être rappelés sous les drapeaux. Ce n'est pas pour participer aux combats, mais pour assumer les tâches de l'arrière : intendance, gardiennage des lignes ferroviaires et très vite s'occuper des blessés qui vont être nombreux dès les premières batailles.

Malgré les appréhensions de certains, dans l'ensemble le moral est bon.

Les journaux sont rassurants ainsi que les communiqués des autorités militaires et gouvernementales. Certains laissent penser que la guerre sera courte et que les mobilisés seront de retour pour Noël.

Hélas très vite c'est la grande désillusion....

Je n'ai pas trouvé de registre précis pour savoir le nombre d'hommes mobilisés à Baladou. Avec les territoriaux, ils devaient dépasser la soixantaine. Pendant plus de quatre ans, la commune privée de ces « forces vives » va vivre au ralenti, ponctué régulièrement par l'annonce de la mort sur le front de l'un de ses enfants.

A l'arrière comme au front toute la population fait preuve d'un courage inouï.

Dans les champs, comme d'ailleurs dans les commerces et les administrations, les femmes remplacent les hommes et les anciens reprennent du service ; car il faut continuer à produire pour nourrir l'armée au combat ainsi que toute la population du pays. Mais rapidement la pénurie alimentaire apparaît, notamment dans les villes.

Pour gérer ce problème l'état organise un service dit du « Ravitaillement ». Ce service se substitue au négoce des produits agricoles même si parfois il en utilise les filières. Le prix est fixé par l'état et il n'est pas négociable.

Concrètement, chaque commune est imposée de fournir au ravitaillement une certaine quantité de produits agricoles, à

charge pour elle, de faire la répartition parmi les agriculteurs de la commune. Une commission communale présidée par le maire faisait cette répartition. L'on appelait cela la *réquisition*.

Malgré la compréhension et la solidarité de toute la population, la réquisition posait souvent de gros problèmes, à la commission de répartition, ainsi qu'aux agriculteurs qui, par manque de bras, produisaient peu.

L'on connaîtra un système analogue et même plus élaboré pendant la II<sup>ème</sup> guerre mondiale ; ce système aura eu pour conséquence de faire émerger un marché parallèle, source de beaucoup d'abus : *le marché noir*.

La population de nos campagnes n'a pas trop souffert de la pénurie alimentaire. Bien que tout soit rationné, les produits de première nécessité n'ont pas trop manqué ; il faut bien préciser que les habitudes de consommation n'étaient pas les mêmes qu'aujourd'hui.

En 1916, devant l'ampleur des événements, la ligne ferroviaire St Denis-Le Buisson qui traverse la commune a été fermée et les rails déboulonnés et repris pour les besoins de la défense nationale ; (ils seront envoyés en Russie).

A mesure que la guerre avance les blessés arrivent jusque chez nous. A Martel, il y a trois hôpitaux (à la maison de retraite, à l'École Primaire Supérieure et à l'ancienne école St Joseph). La population est sollicitée pour les soins et même pour l'intendance car rien n'avait été prévu. Cette population, composée en majorité de femmes, qui en plus du travail surhumain quelle doit fournir, est tenaillée par l'angoisse d'une lettre qui n'arrive jamais et qui redoute à chaque instant la visite du maire venant lui annoncer la mort d'un mari, d'un fils ou d'un frère.

Nos régions accueilleront aussi des réfugiés originaires des zones occupées ou de Belgique, mais je ne pense pas qu'il y en ait eu à Baladou.

La guerre se termine en novembre 1918. C'est un grand soulagement pour tous. Notre pays est vainqueur, mais à quel prix !...Tous les hommes mobilisés rentrent les uns après les autres selon leur affectation et leur unité. Beaucoup sont malades, « gazés », quelques uns blessés, tous meurtris par quatre années de souffrance... et il en manque vingt !...

Le dernier « poilu » de Baladou mort pour la France sera Jacques Laval, de Bazalgue qui décèdera de ses blessures en 1920 à son domicile. (Jacques Laval était le grand oncle de Jean Delvert et Solange Fernandez).

Le pays est désorganisé ; l'économie orientée exclusivement vers l'effort de guerre, reprend lentement sa place malgré les pénuries de toutes sortes qui vont durer plusieurs années. Mais la guerre a laissé beaucoup de traumatismes, ce qui va marquer durablement toutes ces années de 1920 à 1940.

Malgré la reprise économique qui se manifeste dans notre pays qu'il faut reconstruire, nos régions « marquent le pas », manquent de dynamisme.

Plusieurs explications à cela : tous les hommes actifs anciens combattants sont encore traumatisés par les souffrances qu'ils ont enduré. Beaucoup sont malades ou infirmes. Ils ont eu la vie sauve, c'est déjà beaucoup, et on peut les comprendre. De plus, une très grave crise économique éclate en 1928-1929. Tous les secteurs sont touchés mais l'agriculture particulièrement. Les prix des produits agricoles s'effondrent et certains, comme les céréales, ne trouvent pas preneur. L'état crée pour cela en 1936 l'Office du Blé devenu par la suite l'ONIC (Office National Interprofessionnel des Céréales).

Cette grave crise va briser le moral de beaucoup de jeunes agriculteurs qui avaient la volonté d'avancer.

Les observateurs de l'évolution économique dans nos régions, sont unanimes pour dire que l'entre deux guerres est une période « plate », c'est-à-dire que rien ne bouge. Les chiffres de la construction sont significatifs : malgré les besoins et les accompagnements financiers de l'Etat (loi Loucheur de 1928), il n'y a que deux maisons construites à Baladou entre 1920 et 1940. Même constat à Martel et dans beaucoup de communes voisines.

Néanmoins, si l'on regarde les choses de plus près, l'on s'aperçoit qu'il y a eu chez nous pendant cette période quelques avancées qui, sans être spectaculaires, ont eu des effets positifs sur la vie de chacun.

- Tout d'abord la ligne ferroviaire démantelée pendant la guerre a été rétablie dès 1920 avec des rails américains et rouverte à la circulation.

- En 1925, c'est l'arrivée du téléphone à Baladou. Pour cela un petit bâtiment en parpaings est construit à côté du « travail » de M. Coulié. Il sert également pour la réception et le tri du courrier. Dans le même temps, la poste rurale est mise en place sur le canton : il s'agit d'un service automobile journalier qui relie toutes les communes avec la Poste de Martel et la gare de St Denis. Ce service prend aussi quelques voyageurs. Le premier abonné individuel au téléphone est M. Bussière, de Lagarrigue. Il faudra attendre après la II<sup>ème</sup> guerre mondiale pour qu'il y ait un poste public dans six hameaux de la commune.

- L'électricité arrive à Baladou dans les années 1930. La totalité de la commune sera desservie en 1938, excepté le village du Bournissard qui ne sera électrifié qu'en 1952.

- Le goudronnage des grands axes routiers, dont notre nationale 703

(CD 803 actuellement) s'est fait dans les années 1925-1930.

- Les premiers postes radio font aussi leur apparition. D'abord à galène (avec écouteurs), la TSF se développe rapidement grâce à l'arrivée de l'électricité apportant dans nos campagnes un élément essentiel d'information et de culture.

- Quelques machines agricoles arrivent enfin jusque chez nous : charrues-brabant, faucheuses, moissonneuses-lieuses et même quelques tracteurs avec roues en fer, (les pneumatiques ne feront leur apparition qu'après la II<sup>ème</sup> guerre mondiale.) Il y avait quatre tracteurs agricoles sur la commune en 1940.

- Les voitures automobiles étaient un peu plus nombreuses : 7 à Baladou, mais beaucoup d'artisans ou de commerçants ambulants ainsi que tous les médecins du secteur s'étaient équipés avant la II<sup>ème</sup> guerre mondiale.

- Pour terminer cette liste je voudrais souligner la création dans les années 1920-1921 du *Syndicat de battage de Baladou*. Cette coopérative a apporté une solution moderne à l'époque à ce problème fastidieux du dépicage des céréales.

De 1910 à 1940 la commune a été administrée par trois maires successifs :

- De 1910 à 1919 c'est Antonin Bialgue, du Saulou qui a assumé cette fonction particulièrement difficile pendant la guerre, alors que la majorité du conseil municipal était mobilisé.

- Aux élections municipales de 1919, Daniel Verdier, de Lagarrigue lui succède. Il démissionnera deux années plus tard et sera remplacé par Eloi Lascoux, de Bazalgue qui occupera cette fonction jusqu'en 1940 puis de 1945 à 1971.

Les anciens combattants de la Grande Guerre resteront dans l'histoire les héros qui ont arrêté l'invasion germanique. Et ils étaient sans concession et sans pitié pour ceux qu'ils appelaient plus communément « les Boches ».

. Je me souviens d'une anecdote un peu amusante qui m'avait marqué : un soir de repas de battage, deux anciens poilus d'un âge avancé discutaient en patois de leur période de guerre. L'un était fantassin, l'autre était artilleur. Soudain la conversation s'anime : le fantassin disait à l'artilleur : *dans l'artillerie tu faisais partie des planqués. Nous, les fantassins, on était toujours en 1<sup>ère</sup> ligne : les trois quart des victimes de la guerre sont des fantassins.* Ce à quoi l'artilleur répondait : *Oui peut être, mais s'il n'y avait eu que vous, les fantassins, avec vos baïonnettes, il y a longtemps que les Boches seraient au Portugal !.. Tandis que nous, les artilleurs quand on leur « foutait » nos turpins\*, une demie heure après, ils étaient tous gonflés comme des tambours !..*

\*Je pense qu'il s'agissait d'obus explosifs à gaz.

Ils avaient sans doute raison tous les deux, mais les propos pittoresques ne manquaient pas de piment et de saveur.

Les traumatismes de la Grande Guerre ne sont pas encore évacués qu'un nouveau conflit se dessine en Europe. Alors qu'ils pensaient avoir vécu « la der des der » les anciens de 14-18 comprennent que tout est à recommencer vingt années plus tard.

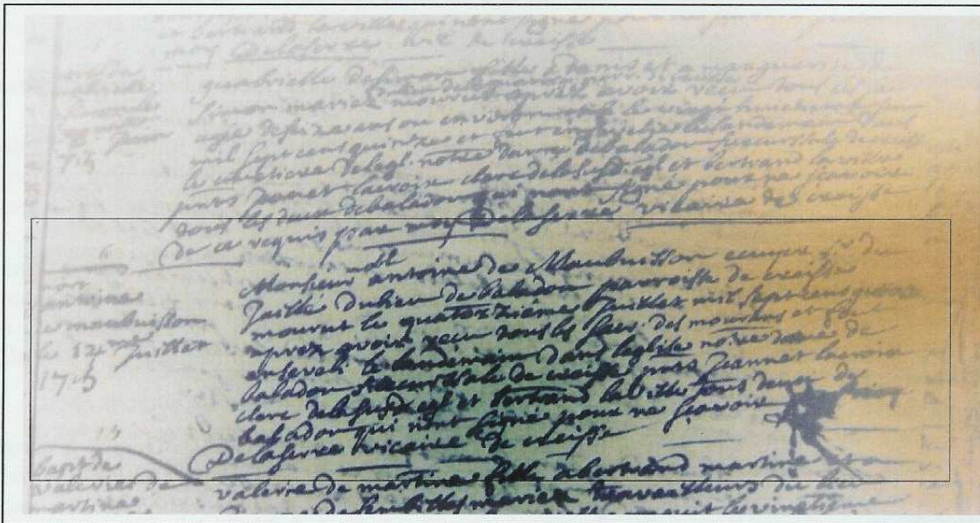
Il aura fallu le sacrifice de deux générations successives pour défendre notre pays et les libertés que nous connaissons aujourd'hui.

J.L. Clédel



Charrue brabant

## A propos d'un acte de 1715



«Monsieur noble Antoine de Maubuisson, écuyer, sieur du Jaillé, du lieu de Baladou, paroisse de Creysse, mourut le quatorzième juillet mil sept cent quinze, après avoir reçu les sacrements des mourants, et fut enseveli le lendemain dans l'église Notre Dame de Baladou, succursale de Creysse, présents Jeannet Lacroix, cleric de la susdite église et Bertrand Laville, tous deux de Baladou qui n'ont signé pour ne savoir.»

signé Delaserre, vicaire de Creysse  
(orthographe et ponctuation rétablies)

Cet acte de sépulture, découvert fortuitement aux archives départementales du Lot (cote 2 MI 016 02) a aiguisé ma curiosité. Le Jayle (Jaylé, jaýlé, Jaillé selon les textes), situé au hameau de Chavane, n'est autre que le nom de la maison de Madame Camillette Arliguie et des terres alentours.

Dans le très intéressant ouvrage réalisé en 1996 et consacré aux « Châteaux, manoirs et logis » du Lot par l'Association Promotion Patrimoine, il est dit, à propos de Chavane, «*Ce petit manoir n'a guère laissé de trace dans l'histoire locale [...] Des vestiges de croisées subsistent dans les ouvertures, attestant la construction de cette demeure au XV<sup>e</sup> siècle.*» La notice s'achève sur «*Elle fut sans doute la résidence de quelque cadet de famille ou de petit seigneur rural.*» Cette conclusion laisse le lecteur sur sa faim. Madame Arliguie a cependant bien voulu ouvrir ses archives.

On y apprend qu'en 1770 un Antoine Denucé, conseiller du roi, lieutenant particulier du sénéchal de Martel afferme le domaine du Jayle en son entier à un Antoine Clédel, habitant du lieu de Chabanne, avec un b et 2 n, (alors paroisse de Rignac).

Au fil des ans et des partages, la famille Denucé fractionne le domaine.

En 1844, le marquis de Cardaillac, qui réside à la Treyne, achète un corps de domaine dont le siège d'exploitation est au Jayle, composé de bâtiments, terres labourables, vignes, bois et friches. Il revend le tout, en 1868, à Guillaume Ortal et Jean Clédel, tous les deux propriétaires cultivateurs, l'un à Mayrac, l'autre à Chabanne.

Déjà, en 1866, Marie Victoire Denucé veuve de Pierre Dufour et demeurant à Souillac, avait vendu sa part du Jayle à Guillaume Ortal.

Les deux familles, Ortal et Clédel, vont s'allier. Antoinette Ortal épouse Antoine Clédel. Veuve, elle décède à son tour, au Jayle, en 1907. C'est son fils aîné qui garde l'exploitation. La propriété change une nouvelle fois de nom quand Claudine Clédel épouse Jean-Baptiste Arliguie.

De par le «Figeac et ses institutions religieuses avec un état des fiefs du Haut Quercy», de JB Champeval de Vyers, on sait que le Jayle eut pour seigneurs, en 1597 les Cosnac du Breuil, les Maubuisson en 1615 et en 1750 les Nucé (Denucé, De Nucé, de Nucé).

Antoine de Maubuisson, dont il était question en début d'article et le vicaire Delaserre, qui a signé son acte de décès en 1715, appartenaient certainement à une seule et même souche. En effet, la noble famille de La Serre ou Lasserre, en Quercy et Limousin, se qualifiait, entre autres, de seigneurs de Maubuisson. Elle était implantée à Baladou depuis l'acquisition des Meynades en 1648. Vers 1630, Léon de la Serre, conseiller du roi et lieutenant général avait épousé Jeanne de Cosnac, de cette famille de seigneurs du Jayle citée plus haut. Marc Antoine de Maubuisson, né vers 1698, écuyer, sieur du Jayle où il résidait en 1725, domicilié par la suite à Nadaillac-le-Sec, est décédé en 1758 à St-Géniès (Périgord).

Les renseignements recueillis ça et là, aux archives du Lot en particulier, (registres BMS de Creysse et Baladou, fonds Pataki), la généalogie Denucé, l'Essai d'armorial du Quercy par Esquieu, le Dictionnaire des paroisses du diocèse de Cahors de l'abbé Clary, n'ont pas permis d'en savoir plus. Le nom des bâtisseurs du manoir du Jayle reste encore un mystère.



Sur l'écusson de cheminée, les lettres S et M :  
La Serre et Maubuisson ?

Lionel Griset

## Le Bouquet d'Argent

Le 14 janvier nous avons tiré les Rois. Les galettes étaient très bonnes et le cidre bien. Nous avons passé une bonne journée dans la joie et la bonne humeur.

Le 20 Mars, ce fut l'Assemblée Générale, qui n'a vu aucun changement. Donc le bureau a été reconduit :

Président	M Robert Brugue
Vice présidente	Mme Raymonde Merquoy
Trésorier	M Jean Caminade
Trésorière adjointe	Mme Jacqueline Pelet
Secrétaire	Mme Agnès Leymarie
Secrétaire adjointe	Mme Raymonde Bourdet

Un magicien nous a fait passer une bonne journée, avec ses tours de magie et nous a fait danser. C'était très bien.

Nous avons célébré la Fête des Mères le 9 Juin, nous étions une cinquantaine. Le repas de Daisy et Olivier était super, tout le monde a apprécié. Quant à l'animateur, il nous a fait chanter et danser. Encore une journée inoubliable.

### Baladou en Corse

Après 10 heures de route, nous sommes arrivés à Toulon, où nous attendait notre bateau qui, après avoir chargé des tonnes de camions pleins, on nous fit monter à bord où nous prîmes possession de nos cabines, pas trop grandes, mais bien pour une nuit.

La traversée s'est faite en douceur et vers 7h30, nous débarquâmes à Bastia et là a commencé notre découverte de ce département qui n'est autre que superbe. Le soleil qui était de la fête, nous fit profiter de sa chaleur.

Nous sommes partis au Cap Corse : à gauche, la campagne, à droite, la mer, et comme cela jusqu'à St Florent en passant par Centuri et Nonza.

Ensuite direction l'Île Rousse et après, nous sommes allés faire une belle balade en intérieur dans les montagnes, le GR20, c'est trop beau !...mais que c'est haut (j'en connais qui avaient la frousse, moi le premier), mais ça vaut la peine.

Des oliviers à perte de vue, des eucalyptus, des chênes verts, des pins et bien d'autres.

Et nous sommes retournés voir la mer à Calvi, Porto, Cargèse, Ajaccio, Porticcio, Propriano... De là, nous avons filé à Sartène, dans les terres, où nous avons vu les vignes et dégusté le vin corse qui est très bon.

Nous avons repris la route pour le site de Roccapina et Bonifacio. Après, il nous a fallu remonter à Porto-Vecchio, Solenzara, Ghisonaccia, Aléria où nous avons quitté la mer pour aller à Corte dans les terres.

Nous avons quitté Corte pour rejoindre Bastia où notre gros bateau nous a pris pour nous ramener à Toulon, et, en débarquant, nous avons eu beaucoup moins chaud.

Nous avons fait un beau voyage, nous avons fait un beau voyage !....

Robert Brugue



Les baladins en Corse

## Quoi de neuf à l'école ?

Au cours des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> trimestres, les élèves de Baladou ont effectué diverses sorties :

### Le 24 Février : Une journée au Lioran

Jeudi 24 février, nous sommes partis en train à la montagne, au Super-Lioran.

D'abord, nous avons pris la navette pour monter à la station. Puis nous sommes arrivés au centre des Galinottes. Le matin, notre guide Stéphane nous a fait visiter la station de ski : la station météo, le canon à neige, l'attelage de chiens de traîneau, le téléphérique, les remontées mécaniques, l'usine à neige. Nous avons vu 3 sommets : le Téton de Vénus, le Bec de l'Aigle, le Plomb du Cantal. A midi, nous avons mangé au self et il y en a qui n'ont pas trop aimé le repas. Après-midi, nous avons fait une randonnée en raquettes dans la forêt avec Stéphane et Pierre. Nous avons fait 4 grandes glissades et c'était rigolo. Enfin nous sommes descendus en raquettes par la piste verte jusqu'à la gare. Nous avons goûté et nous avons repris le train. Tout le monde a beaucoup aimé cette journée au Lioran.

Les enfants du CP/CE1 de BALADOU



### Le 16 Mai :

Sortie scolaire pédagogique au village du Bournat où les enfants ont pu voir travailler divers artisans de l'époque et se mettre dans la peau d'un écolier de 1900.





### Le 19 Mai :

Journée USEP à Lanzac. Les élèves ont participé à des activités athlétiques sous forme d'un jeu de l'oie et ont fait une randonnée.

**Le 23 Mai :** Séance de cinéma à Souillac au cours de laquelle les enfants ont pu voir le film « Princess Bride ».

**Le 30 Mai** Le soir, les élèves du RPI se sont produits sur la scène du Palais des Congrès de Souillac lors du concert choral donné dans le cadre des « Ecoles qui chantent »



**Le 28 Juin :** Journée Défi Lecture à Gignac où les élèves de Baladou ont pu mesurer leurs compétences « intellectuelles » face aux élèves des autres écoles du secteur, mais aussi détente avec pique-nique à la clé !

**Cycle piscine :** Au mois de juin, 6 séances ont eu lieu basées sur des activités ludiques et d'initiation à la natation pour les enfants non nageurs et perfectionnement dans le grand bassin pour les plus confirmés. Remerciements à tous les parents qui nous ont accompagnés tout au long de ces séances.

Je remercie encore les parents qui m'ont accompagnée lors de toutes ces sorties ainsi que l'APE qui les a financées.

Pour terminer, Jacqueline dont le contrat n'est malheureusement pas renouvelé se joint à moi pour vous souhaiter à toutes et à tous de très très bonnes vacances !

**Rendez-vous à la rentrée le lundi 5 septembre 2011**

**Marie-Jo Lavaur**



## Baladou Gym

# BALADOU GYM Septembre 2011-Juin 2012

A l'heure où la Mairie de Baladou nous sollicite pour un article dans le Petit Baladin n°20, Baladou-Gym n'est pas en mesure de confirmer s'il sera possible de maintenir le cours du mercredi soir à 20 h. En effet, notre Association se trouve une nouvelle fois confrontée à la démission de l'animatrice de ce cours. Après Esther, c'est maintenant Dominique qui nous quitte elle aussi pour raisons personnelles.

Les membres du bureau et Christine ont tenu réunion pour tenter de trouver une solution permettant le maintien de ce cours du mercredi soir en ayant conscience que le problème n'est pas simple : non seulement il faut trouver une nouvelle animatrice dont les honoraires soient compatibles avec notre budget mais il est impératif que celle-ci soit disponible le mercredi soir pour différentes raisons.

La question ne semble pas se poser pour le groupe du mardi matin animé par Christine depuis sa création. Le groupe est, quant à lui, très attaché au maintien de ce cours. Après discussion, animatrice et participants sont partants pour une nouvelle saison dans la mesure où le nombre des inscrits reste à minima stable ce qui n'exclut pas - bien au contraire - le plaisir d'accueillir de nouveaux venus.

A leur attention, nous en profitons pour rappeler à toutes et à tous que ce cours du mardi matin n'est pas réservé « aux anciens ». Même si les exercices proposés sont parfois différents du cours du mercredi soir, il serait erroné de croire qu'il est « pompon » !!!!

Tout sera mis en œuvre pour que Baladou-Gym puisse encore vous proposer un cours le mercredi soir. Nous espérons pouvoir régler le problème et vous donner l'information de préférence avant l'Assemblée Générale.

Dans le cas contraire, c'est ce jour là que nous saurons véritablement s'il est possible de maintenir ce cours ou pas. Mais en attendant notez dans vos agendas :

**ASSEMBLEE GENERALE**  
**dans la salle polyvalente de la Mairie de Baladou**  
**le mercredi 14 septembre à 20 h**

**Reprise des cours du *matin***  
**le mardi 20 septembre 2011**

**Retrouvez-nous chaque Mardi à la salle des Fêtes de Baladou**  
**de 10 h 45 à 11 h 45 avec Christine**

**Les nouveaux venus qui le souhaitent peuvent participer sans engagement**  
**et gracieusement aux deux premiers cours.**

## Accor'Danse Baladou Une nouvelle association

Accueillis à Baladou dans la salle des fêtes, les adhérents du club Accor'Danse se retrouvent tous les mardis dès 19h30, depuis maintenant trois ans.

Le nouveau bureau de l'association a décidé de se domicilier à Baladou.

**Bienvenue à tous les danseurs de salon.**

Cours et répétitions se succèdent sur trois niveaux d'apprentissage.

Danielle et Yves se dépensent sans compter veillant à la progression de chacun.

Coordonnées pour inscriptions :

Bernard Fleury, Président	06 89 97 27 34
Sylvie Valade, Trésorière	05 81 58 03 55
Pierre Fernandez, Trésorier adjoint	05 65 37 79 86



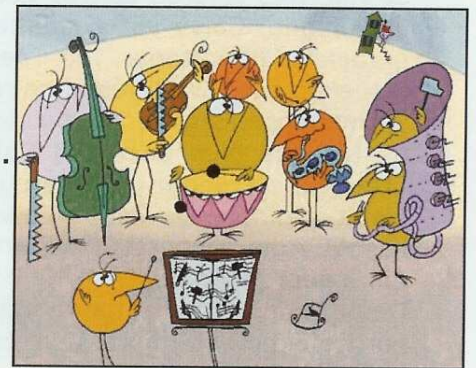
Les professeurs

## Ecole de musique

Ecole de **M**usique du **P**ays de **M**artel

Dès septembre 2011 :

- ♪ Eveil musical (dès 3 ans)
  - ♪ Accordéon
  - ♪ Batterie
    - ♪ Cor, trompette, autres cuivres...
    - ♪ Flûte traversière
    - ♪ Guitare
    - ♪ Guitare basse
    - ♪ Piano
    - ♪ Saxo
    - ♪ Violoncelle
    - ♪ Musique assistée par ordinateur



**Pré inscriptions (enfants et adultes) souhaitées dès aujourd'hui :**

[ecolemusiquemartel@gmail.com](mailto:ecolemusiquemartel@gmail.com)

05. 65. 32. 03. 97

## VOYAGE EN CORSE

En ce 24 mai, nous étions 21 de Baladou et des communes voisines à partir sur « l'île de beauté ». Notre voyage était intitulé *Grand tour de Corse* par notre voyageur.

Après une escale sur le Larzac au restaurant « les Baladins » pour une petite restauration, nous arrivons en fin d'après midi à Toulon pour embarquer sur un Corsica Ferry. Après une nuit de traversée nous voilà à Bastia et nous commençons notre périple corse.

Tout d'abord le Cap Corse, presque île d'environ 15 km de large au nord du pays entre Bastia et St Florent. La route qui le contourne est de toute beauté et la mer est d'un vert turquoise impressionnant. Cette route en lacets et par endroits en surplomb de plusieurs centaines de mètres nous donne un avant goût du réseau touristique de la Corse.

Toute la côte est parsemée de petites tours qui pourraient faire penser à des phares mais il s'agit de tours *gênoises* construites à l'époque par les génois, car la Corse faisait partie de la république de Gênes, pour la défense contre une invasion venant de la mer. On en dénombre plus de trente sur le Cap Corse et plus de cent sur tout le littoral du pays.

Puis nous continuons sur la côte ouest : le désert des Agriates, l'Île Rousse, petit port très dynamique, Calvy, petit port également et ville très *colorée* et très active, capitale de la Balagne. Calvy est également une ville de garnison importante, la seule de Corse actuellement : 5000 légionnaires y résident en permanence, soit la moitié de la population. Une légende bien ancrée à Calvi prétend que Christophe Colomb, découvreur de l'Amérique serait originaire de Calvi : Calvi faisait partie à l'époque de Gênes et C Colomb était génois ! Alors pourquoi pas...

Deux villages de la haute Balagne nous ont particulièrement impressionnés : St Antonino et Aregno.

Ensuite direction Porto mais en passant par le centre du pays, les routes côtières ne le permettant pas. En longeant la vallée de Santa Régina et le col de Vergio, l'on se croirait dans un autre monde et la route, par endroits, nous « coupait le souffle ».

Revenus en bordure de mer, les fameuses Calanches de Piana, rochers de granit rose qui

jaillissent de la mer, retiennent notre attention. Puis c'est Cargèse et Ajaccio, capitale de la Corse, ville côtière bien protégée au fond d'un golfe gigantesque.

Ajaccio, capitale de la région corse est la plus importante ville du pays. Ville natale de Napoléon<sup>1<sup>er</sup></sup> beaucoup d'éléments rappellent aux visiteurs le souvenir de l'empereur : la place du Casone appelée aussi la Grotte où trône la statue de Napoléon 17m au dessus d'un plan incliné sur lequel sont inscrits les noms des victoires ; la rue Bonaparte avec sa maison natale transformée en musée, sans oublier l'aéroport « Napoléon Bonaparte ».

Autre personnalité ajaccienne connue et vénérée, le chanteur Tino Rossi. Il a donné son nom au port de plaisance d'Ajaccio et il repose au cimetière marin de Canicciu dans un mausolée plutôt modeste par rapport aux autres sépultures. Le peuple corse a un culte des morts ancré dans une tradition ancestrale qui surprend tous les continentaux. Sur tout le territoire, notamment sur le littoral en bordure de mer, et même dans les villes l'on trouve des tombeaux d'une dimension imposante, véritables chapelles ou mausolées. Il s'agit bien sûr des familles riches qui ont fait ériger ces tombeaux pour leurs ancêtres qui avaient émigré au Venezuela au siècle dernier. La pointe de Parata donnant une vue exceptionnelle sur les Îles Sanguinaires composées de granit rouge, termine notre visite de la capitale de la Corse.

Puis en continuant vers le sud, nous visitons Sartène, *la plus corse des villes corses*, avec son port de Propriano qu'elle domine majestueusement. Cette ville du sud a la réputation d'être la ville des « bandits corses ». Elle est réputée pour sa procession expiatoire du vendredi saint où un pénitent repent, portant la croix, les pieds enchaînés et le visage cagoulé pour ne pas être reconnu, mène cette procession à travers la ville accompagné de toute la population.

Il y a en Corse beaucoup de confréries mi profanes, mi religieuses héritières d'un passé religieux encore très présent ; toutes les villes en comptent plusieurs. Elles ont pour but de venir en aide à une catégorie sectorielle de la population : pêcheurs, marins, bergers etc... ou pénitents comme à Sartène.

Nous arrivons enfin à la pointe méridionale de l'île : Bonifacio. Aucune cité maritime ne présente une telle configuration : la ville entoure le port sur trois côtés ; le front de mer est caché par la citadelle, sorte de ville haute qui domine la mer sur une falaise d'une centaine de mètres de hauteur d'où l'on aperçoit les côtes de Sardaigne.

Ensuite nous repartons vers le nord en longeant la côte orientale : Porto Vecchio, 3<sup>ème</sup> ville de Corse pour sa population, après Ajaccio et Bastia, nous accueille pour la nuit. Cette ville connaît actuellement un développement économique important nous dit le guide. Puis nous passons devant la grande base aérienne de Solenzara, puis Aléria, ville antique que nous n'avons pas le temps de visiter. C'est sur cette côte orientale de l'île que nous découvrons un peu d'agriculture : vignes, fruits, élevage. Du Cap Corse jusqu'à Bonifacio nous n'avons vu que du maquis et des montagnes arides avec çà et là quelques vaches et quelques cochons noirs, lâchés dans la nature.

Nous reprenons cette montagne pour revenir au centre du pays visiter Corte, ancienne capitale de la Corse. Située sur un plateau entouré d'une couronne de montagnes, à 1100 mètres d'altitude à égale distance entre Ajaccio et Bastia, Corte est une ville emblématique du pays. C'est à Corte que démarre en 1729

sous l'impulsion de Pascal Paoli la révolte contre l'occupation génoise. P. Paoli, que les corses appellent le Père de la Patrie avait installé son gouvernement à Corte quand la France acheta la Corse aux génois. On trouve son nom partout dans cette petite ville (places, rues, monuments) et son effigie est présente dans tous les lieux publics et même les commerces (voir encadré). Corte est aussi une ville universitaire importante : sur 7000 habitants, il y a 4000 étudiants.

Puis c'est le retour à Bastia, où nous terminons sur la place St Nicolas ces sept jours de dépaysement, la tête pleine de souvenirs mais un peu fatigués.

La Corse est un pays magnifique. Sa beauté « sauvage » nous a surpris. La population nous a aussi paru chaleureuse. Nous retiendrons aussi ses routes touristiques qui nous ont souvent donné des frissons.

J.L.Clédel



#### Pascal PAOLI

Père de la Patrie et Général de la nation Corse

La Corse est française depuis 1768. Le roi de France l'a achetée à la République de Gênes moyennant la somme de 2 millions de livres payables en 18 ans. La population n'a pas été consultée. Or, les corses s'étaient en quelque sorte libérés de l'occupant génois sous l'impulsion de Pascal Paoli qui, avait organisé le pays en état souverain et indépendant et, chose rare à cette époque, en s'inspirant des principes démocratiques. Un parlement avait été élu et le pays s'était doté d'une constitution. Paoli avait installé un gouvernement à Corte au centre de l'île ; il avait fait frapper une monnaie corse et mis en place une administration et une armée.

Cette constitution élaborée par P. Paoli a été la première au monde à accorder le droit de vote aux femmes : les Etats Unis d'Amérique s'en sont inspirés pour élaborer la leur et de nombreuses villes américaines portent le nom de Paoli-City.

L'indépendance corse a été éphémère : le roi de France, désireux de prendre possession de son nouveau territoire envoie ses troupes sur l'île. Paoli cherche vainement de l'aide dans toute l'Europe. La guerre est inévitable. La petite armée de Paoli est victorieuse dans un

premier temps puis elle est battue par les français. Paoli est contraint à l'exil.

La Corse perd son indépendance et ses habitants deviennent les sujets d'un roi qui leur est totalement étranger. Les troubles liés à toutes les conquêtes vont perdurer longtemps sur l'île.

La révolution française arrive et quelques années plus tard un autre corse prend le pouvoir en France : Napoléon Bonaparte. Mais Napoléon n'a rien fait pour redonner l'indépendance à la Corse.

Inconnu sur le continent et même très peu cité dans l'histoire de France pour ce passé qui n'est pas très glorieux, Pascal Paoli reste un héros pour l'ensemble du peuple corse qui l'appellent « le Père de la Patrie ».



## Échanger, s'informer, réfléchir...

Le Rionet est devenu le 1<sup>er</sup> janvier 2011, Centre Social et Culturel (agrément CAF).

Cette évolution est le fruit de l'expérience acquise dans le domaine de l'enfance, de la jeunesse et des familles dans des activités de loisirs, de sport et de culture.

Pour répondre à ces objectifs, le Centre Social et Culturel repose sur ses services et ses activités déjà existants et innove en mettant en place des nouveaux projets de proximité en fonction des besoins exprimés ou ressentis par la population et les professionnels.

Ainsi, des points d'accueil hebdomadaires anonymes et gratuits sont mis en place, ils doivent permettre de lutter contre toute forme de solitude, d'individualisme, d'isolement et d'exclusion. Ils doivent développer, des opportunités d'échanges et de rencontres entre les tranches d'âges et les catégories sociales.

Ils sont des lieux d'information, d'expression, de rencontres, de convivialité et de liens, ouverts à toutes les générations.

Ils permettent d'accompagner les projets collectifs ou individuels des habitants, soutiennent la vie associative et œuvrent en complémentarité avec les différents acteurs d'un territoire.

Chacun peut y apporter sa petite pierre et profiter de l'éclairage des autres.

Professionnels et bénévoles vous attendent pour vous accompagner, vous informer et vous orienter de façon personnalisée.

Hôpital Saint Jean	Bureau de l'Association Ecole	05.65.37.20.74	lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi	9h -17h
Cuzance	Mairie Salle de la bibliothèque	05.65.37.84.10	2ème et 4ème lundi du mois	15h-18h
Martel	RAM (derrière Dojo)	05.65.32.18.50	mercredi	15h30-18h30
Cressensac	Maison des Associations	09 74 76 11 70	mardi	14h30 -17h30

Le Rionet garde ses objectifs de toujours : créer des liens de solidarité et consolider les liens familiaux en proposant des activités intergénérationnelles en favorisant l'implication de tous, enfants et adultes.

L'Association Multi-Rencontres du Rionet a été fondée en 1986 à l'initiative d'un groupe de parents. Sa première action a été la création d'une structure réservée aux tout-petits, afin de leur apporter un début de socialisation plus précoce que celle proposée par l'entrée à l'école fixée alors à l'âge de 4 ans.

Depuis son champ d'activité s'est largement étendu : ramassage scolaire, activités après l'école, centre de loisirs du mercredi, des petites vacances et d'été, crèche parentale, activités pour les adolescents, pour les adultes ...

## Inde vivante

Une exposition qui explore la mystique et les diversités culturelles de l'Inde contemporaine vue à travers les yeux des artistes européens et indiens. Bien que l'Inde soit en train de devenir une étoile montante dans le commerce mondial il y a une longue tradition de l'art à la fois religieuse et laïque. Notre exposition comprend des miniaturistes L.K. Park et Su darshan Park de Jaipur; Des artistes tribaux Saraswati Das et Dhirendra Das qui s'inspirent des arts Warli et Madhubani de Maharashtra et de Bihar. On verra aussi les travaux de Guy Weir qui expose ses aquarelles de l'élément religieux de l'Inde et de Paul Gaisford qui propose des huiles de la vie et des gens de l'Inde, ainsi que la majesté des montagnes de l'Himalaya; Keith Payne s'intéresse à l'art rupestre préhistorique de l'Inde. Tissus artisanaux, brodés et imprimés, saris et foulards colorés, apportent d'autres aspects de la vie indienne à l'exposition.



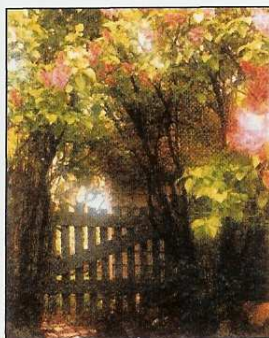
**jusqu'au 30 Septembre**

**Galerie Pomié** Ouverture : Mercredi et le Dimanche de 14h à 19h ou sur rendez-vous. Tél 05 65 37 08 71

## Dates à retenir

<b>Dimanche 14 et Lundi 15 août</b>	Fête votive	Comité des Fêtes
<b>Lundi 5 septembre</b>	Rentrée des classes	
<b>Mercredi 14 septembre</b>	20h Assemblée générale	Baladou Gym
<b>Samedi 15 octobre</b>	Soirée dansante	Baladou Animations
<b>Octobre</b>	Journée bleue	Bouquet d'Argent
<b>Dimanche 6 novembre</b>	14h Loto	Bouquet d'Argent
<b>Vendredi 11 novembre</b>	Commémoration de l'Armistice	
<b>Samedi 3 décembre</b>	Téléthon	Toutes les associations
<b>Dimanche 11 décembre</b>	Repas de Noël	Bouquet d'Argent
<b>Samedi 31 décembre</b>	Réveillon	Baladou Animations

## Nouvelles installations sur Baladou



*Jardinier qualifié*

Lemoine Dominique

Tenchou  
46600 Baladou

05.65.41.00.87  
06.42.92.08.45

[dominique.lemoine@alsatis.net](mailto:dominique.lemoine@alsatis.net)

Jardinier depuis 25 ans,

Auto entrepreneur,

Chèques emploi service

*L'Attelage  
Baladin*

Promenade  
Mariage  
Visites  
touristiques

Guy Duvernet

La Bergerie - Bazalgues  
46600 Baladou  
Tél. 05 65 27 10 84 / 06 17 85 24 56



Attelage en paire

## CALENDRIER VACANCES SCOLAIRES 2011/2012

VACANCES	DATES DE FIN DES COURS	DATE DE REPRISE
rentrée scolaire des élèves		Lundi 5 septembre
Vacances de la Toussaint	Du samedi 22 octobre	Au jeudi 3 novembre
Vacances de Noël	Du samedi 17 décembre	Au mardi 3 janvier 2012
Vacances d'hiver	Du samedi 11 février 2012	Au lundi 27 février 2012
Vacances de printemps	Du samedi 7 avril 2012	Au lundi 23 avril 2012
Vacances d'été	Du jeudi 5 juillet 2012	Au mardi 4 septembre 2012

### Déchetterie de Martel

Tel : 05 65 27 19 42

La déchetterie est ouverte au public :

- MARDI de 14h à 18h
- MERCREDI de 14h à 18h
- JEUDI de 9h à 12h
- VENDREDI de 14h à 18h
- SAMEDI de 9h à 12h

#### Collecte des ordures ménagères :

Hiver : mardi  
Été : Lundi et vendredi

#### Collecte des recyclables :

Hiver : jeudi semaine impaire  
Été : mardi

## Transport à la demande

Les conventions avec le Conseil Général et le Conseil Régional  
ont été renouvelées.

Ces deux organismes participent au financement de ce service offert à la population

### Rappel des horaires

*Mercredi matin pour **Martel***

*Vendredi matin pour **Souillac***

*3<sup>ème</sup> Mercredi après midi pour **Brive***

*Un petit coup de fil à la mairie pour laisser sur la messagerie votre  
numéro de téléphone et nous vous contacterons pour l'heure de  
passage à votre domicile.*

**Tel 05 65 37 30 68.**

***Si vous êtes intéressés pour faire partie du groupe des  
chauffeurs bénévoles, merci de prendre contact à la mairie.***

### Conseils Municipaux

Réunions le troisième jeudi de  
chaque mois à 20h30.

**Attention : Pas de conseil au  
mois d'août**

### Ouverture de la Mairie au public

**MARDI : 14h - 18h**

**JEUDI : 14h - 19h**

SAMEDI: 10h - 12h  
Permanence des élus

**Tél: 05.65.37.30.68**

**Courriel : mairie-de-baladou@alsatis.net**